

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES  
DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET  
PRÉRETRAITÉES (AQDR) DE LAVAL-LAURENTIDES**

ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ

LE 31 MARS 2024

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

	<b>PAGE</b>
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	
Résultats	1
Évolution de l' actif net	2
Flux de trésorerie	3
Bilan	4
Notes complémentaires	5 à 7



## RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

---

Aux membres de

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (AQDR) DE LAVAL-LAURENTIDES**

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'**AQDR DE LAVAL-LAURENTIDES** qui comprennent le bilan au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité du professionnel en exercice*

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints sur la base de notre examen. Nous avons effectué notre examen selon les normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conformes aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

### *Conclusion*

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'**AQDR DE LAVAL-LAURENTIDES** au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Montréal,  
Le 15 mai 2024

LUSSIER, TAILLEFER, CPA, S.E.N.C.R.L.

Par: Lorraine Taillefer, CPA Auditrice

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES  
DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET  
PRÊRETRAITÉES (AQDR) DE LAVAL-LAURENTIDES**

RÉSULTATS  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE  
31 MARS 2024

Page 1

	2024	2023
<b>PRODUITS</b>		
Contributions des membres	67 675 \$	72 078 \$
Subvention SACAIS	109 429	108 000
QADA-Antidote VIT	4 573	-
Soutien à l'action bénévole	3 810	500
Revenus-Activités	2 300	2 490
Revenus de publicité	3 138	2 365
Revenus d'intérêt	489	262
	<u>191 414</u>	<u>185 695</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	114 421	110 155
Redevances	9 396	11 232
Frais d'activités	6 021	6 272
Projet VIT (honoraires)	4 730	7 537
Commandites	-	752
Frais de bureau	17 953	14 186
Publicité et promotion	17 485	17 449
Frais de déplacements	8 130	7 410
Télécommunications	4 090	3 831
Assurances	533	569
Loyer	1 200	1 200
Cotisations et affiliations	240	260
Honoraires professionnels	2 970	2 939
Frais de banque	839	806
	<u>188 008</u>	<u>184 598</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>3 406</u></u>	<u><u>1 097</u></u>

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES  
DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET  
PRÉRETRAITÉES (AQDR) DE LAVAL-LAURENTIDES**

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE  
31 MARS 2024

	Affectation d'origine interne 30e anniversaire (note 3)			2024	2023
	Non affectés	Non affectés			
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	20 000 \$	19 064 \$	39 064 \$		37 967 \$
Excédent des produits sur les charges	-	3 406	3 406		1 097
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u>20 000</u>	<u>22 470</u>	<u>42 470</u>		<u>39 064</u>

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES  
DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET  
PRÉRETRAITÉES (AQDR) DE LAVAL-LAURENTIDES**

FLUX DE TRÉSORERIE  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE  
31 MARS 2024

Page 3

	2024	2023
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent des produits sur les charges	3 406 \$	1 097 \$
Variation des postes à court terme hors trésorerie (note 4)	8 112	9 281
	<u>11 518</u>	<u>10 378</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Dépôts à terme	<u>(250)</u>	<u>(9 738)</u>
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>11 268</b>	<b>640</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<u>63 125</u>	<u>62 485</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<u><u>74 393</u></u>	<u><u>63 125</u></u>

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES  
DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET  
PRÉRETRAITÉES (AQDR) DE LAVAL-LAURENTIDES**

BILAN  
AU  
31 MARS 2024

Page 4

	2024	2023
<b>ACTIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse	74 393 \$	63 125 \$
Dépôts à terme (note 5)	25 250	25 000
Sommes à recevoir de l'état	3 727	3 586
Clients et autres débiteurs	4 320	5 267
Frais payés d'avance	1 359	649
	<u>109 049</u>	<u>97 627</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Créditeurs	6 803	7 547
Subventions reportées	13 815	-
Revenus perçus d'avance	45 961	51 016
	<u>66 579</u>	<u>58 563</u>
<b>ACTIF NET</b>		
<b>NON AFFECTÉ</b>	22 470	19 064
<b>AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE</b>	20 000	20 000
	<u>42 470</u>	<u>39 064</u>
	<u>109 049</u>	<u>97 627</u>

**SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL**

Un administrateur, \_\_\_\_\_

## **1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS**

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

### **Utilisation d'estimations**

Dans le cadre de la préparation d'états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés à l'actif et au passif et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de l'exercice. Les montants établis et les renseignements divulgués sur la base de ces estimations et hypothèses pourraient être différents des résultats réels.

### **Constatation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produit lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations des membres sont constatées comme produits au prorata du nombre de mois entre la date du paiement et la fin de l'exercice.

Les revenus de cotisation perçus d'avance sont comptabilisés au net soit 20\$ moins le montant des redevances de 3\$ donct 17 \$ par membre.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.



# ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (AQDR) DE LAVAL-LAURENTIDES

Page 6

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE  
31 MARS 2024

---

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

### Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'AQDR de Laval-Laurentides à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

### Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des titres négociables cotés sur un marché actif. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

## 3. AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Concernant l'exercice se terminant le 31 mars 2021, le conseil d'administration de l'organisme a affecté un montant de 20 000 \$ afin de préparer le 30<sup>e</sup> anniversaire qui aura lieu dans quatre ans. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

## 4. VARIATION DES POSTES À COURT TERME HORS TRÉSORERIE

	2024		2023	
Débiteurs	806	\$	6 066	\$
Frais payés d'avance	(710)		83	
Fournisseurs et autres créditeurs	13 071		760	
Revenus perçus d'avance	(5 055)		2 372	
	<u>8 112</u>		<u>9 281</u>	

## **5. DÉPÔTS À TERME**

Dépôts à terme au taux de 2.25 % et échéant en septembre 2024.

## **6. INSTRUMENTS FINANCIERS**

### **Juste valeur**

La juste valeur de l'ensemble des instruments financiers correspond approximativement à la valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

### **Risque de liquidité**

L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.